



Permis Boîte Automatique (B78)



Le permis B(78) permet de conduire des véhicules de la catégorie relevant du permis B muni d'un embrayage automatique.

Condition pour la formation :

Avoir 16 ans minimum pour s'inscrire et 17 ans pour passer l'examen du permis de conduire.

Avantage de la formation en boîte automatique :

- > **Moins de contraintes mécaniques.**
- > **Permet une meilleure concentration sur l'environnement, la circulation et les autres usagers de la route.**
- > **Durée de la formation plus courte que pour un permis traditionnel.**

Déroulement de la formation :

La formation a pour but de former des conducteurs responsables, prudents et sûrs.

> Évaluation de départ :

Cette formalité est obligatoire. Elle a pour but d'évaluer vos compétences, vos connaissances et vos expériences diverses. Elle s'effectue sur la route dans le véhicule muni d'un embrayage automatique, durant environ une heure. Un formulaire guide le formateur et suite à votre accord, un volume d'heures PRÉVISIONNEL vous est proposé. Un contrat est alors établi entre vous et l'auto-école.

> Formation théorique :

Destinée à préparer le candidat à l'épreuve théorique général (ETG le code).

- Cours théoriques dispensés par un enseignant diplômé.
- Cours collectifs par thème.
- Tests en ligne.

plus de détail sur la page "code"

> Formation pratique :

Destinée à :

- > préparer le candidat à passer l'examen du permis de conduire,
- > et surtout savoir faire face aux dangers de la route.

La durée de votre formation (13h minimum) varie en fonction du volume d'heure prévisionnel proposée lors de l'évaluation de départ. Celle-ci peut évoluer en fonction de l'acquisition des objectifs du référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

